SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Section locale de Montréal

CONVOCATION

Mercredi, le 26 octobre 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÉDIFICE FTQ

565, boul. Crémazie Est (Montréal) 2e étage
(au coin de la rue Lajeunesse)
18 H 30 PRÉCISES

ORDRE DU JOUR

- ☑ Ouverture de l'assemblée générale par la présidente;
- ☑ Lecture, adoption et signature du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2016;
- ☑ Demandes d'admission des nouveaux membres;
- ☑ Lecture de la correspondance;
- ☑ Rapport mensuel du secrétaire-trésorier sur l'état de variation de la caisse générale du mois de septembre 2016;
- ☑ Rapport du Comité de finance et activités sociales;
- ☑ Prévision budgétaire;
- ☑ Rapport du Comité exécutif;
- ☑ Résolutions;
- ☑ Démissions;
- ☑ Mise en nomination des délégué(e)s syndicaux;
- ☑ Affaires générales;
- ☑ Levée de l'assemblée.

/// AVIS DE MOTION \\\

Lors de l'assemblée du 26 octobre 2016, il y aura première lecture des règlements locaux suivants : articles 501 à 541, ainsi que le 603. Les documents pertinents seront disponibles lors de l'assemblée générale.

N.B. Le **stationnement** de l'édifice Louis-Laberge (situé au 545, boul. Crémazie Est) sera disponible après 17h00, (4e sous-sol) et sera **gratuit** pour tous les membres voulant participer à l'assemblée générale.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.
(Durée maximale : 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

Syndicalement,

Michel Duguay
Secrétaire-trésorier
STTP-Section locale de Montréal
MD/sg sepb-574

Montréal, le 13 octobre 2016 / **103**